



Déclaration liminaire – CTL du 04 octobre 2021

Nous dénonçons depuis sa mise en œuvre ce processus de destruction mortifère des services que vous appelez Nouveau Réseau de Proximité.

Globalement si ces réformes ne sont pas stoppées, d'ici 2024, c'est l'ensemble du réseau territorial qui répondait à la proximité et aux besoins des usagers, simples citoyens ou des élus locaux, qui disparaîtra. Son soi-disant remplacement par une offre de services dématérialisés pauvre au regard des besoins des populations, ou l'ouverture d'Espaces France Service, simple boîte aux lettres pour la DGFIP, obéit à une pure logique comptable éloignée des préoccupations quotidiennes des populations, des élus et des agents de notre administration.

Cette étape une fois de plus déclinée dans le VAL DE MARNE s'inscrit pleinement dans ce saccage orchestré du service public.

Au-delà de la simple fusion des services, cette opération s'accompagne d'une restructuration des missions qui imposent aux agents de faire des choix. Or ces derniers, à l'aulne des lignes directrices de gestion ne sont pas sans conséquence sur leur avenir.

Le FIPLab dont vous vous gargarisez sur l'intranet et dans les documents du CTL fait une impasse totale sur cet aspect des carrières des agents. Peut-on vraiment parler de la « réussite d'un projet » quand ce dernier conduit à la disparition d'un service de proximité ? Rappelons que la DGFIP est sans doute l'un des derniers services administratifs encore largement présent sur le territoire.

En considérant le citoyen-usager comme une contrainte à la rentabilité des services, cette logique s'éloigne un peu plus de l'égalité d'accès et de traitement, et instaure dans les services, une activité monotâche ou la contractualisation pourra supplanter le statut, la formation et les qualifications des agents des finances publiques.

La même logique obéit à la création du SCG d'IVRY SUR SEINE, avec comme prétexte une optimisation des ressources permettant une meilleure gestion des effectifs dans des équipes d'une dimension supérieure. Nous connaissons les conséquences de cette concentration des effectifs qui finissent par permettre, sous couvert d'économie d'échelle, la suppression des emplois.

En conséquence, la CGT FINANCES PUBLIQUES 94, ne siègera pas à cette séance du 4 octobre.